

Entreprise

Adresse :

Tél. :

Mail :

Site internet :

logo
entreprise

FICHE D'AUTOCONTRÔLE POÊLE GRANULÉS SUR CONDUIT DE FUMÉE

INFORMATIONS CHANTIER

Client

Réf. devis

Adresse

Date début travaux

Date fin travaux

INFORMATIONS INTERVENANTS

Intervenant 1

Intervenant 2

Fait à (lieu) :

Le (date) :

À SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques.

Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

L'AUTOCONTRÔLE EN 5 ÉTAPES

1



CONCEPTION
DIMENSIONNEMENT

2



PRÉPARATION
DE CHANTIER

3



TRAVAUX

4



MISE AU POINT
MISE EN SERVICE

5



RÉCEPTION



CHECK'RÉNO

Le suivi de chantier avec Check Rénovation
Remplissez et éditez directement vos
fiches d'autocontrôle et PV de réception
via l'application web

<https://www.proreno.fr/documents/checkreno>

ETAPE 1 CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

✓ ✗ ○

- 1. Existence d'une note de calcul des déperditions ? **RGE**
- 2. La nature du plancher (matériau, déformation) est compatible avec l'appareil et protégé selon les recommandations de la notice. **RGE**
- 3. Si réutilisation du conduit de fumée existant : le diagnostic de l'installation de fumisterie existante a été réalisé et la procédure validée ? **RGE**
- 4. Si conduit de fumée en boisseaux non tubé les joints ne sont pas réalisés au plâtre et/ou les joints ne sont pas fissurés ? **RGE**
- 5. La désignation du conduit de raccordement (existant ou neuf) est compatible avec les fumées de l'appareil de combustion ? **RGE**
- 6. La désignation du conduit de fumée (existant ou neuf) est compatible avec les fumées de l'appareil de combustion ? **RGE**
- 7. Présence d'une amenée d'air neuf donnant sur l'extérieur ? **RGE**
- 8. Section de l'amenée d'air neuf conforme ? **RGE**
- 9. Présence d'une évacuation d'air vicié placée en partie haute et débouchant sur l'extérieur (si local dépourvu d'ouvrant) ?
- 10. Si amenée d'air à l'aide d'un orifice dans une paroi : aucun système d'extraction mécanique vers l'extérieur ou autre appareil de combustion (Hotte aspirante,VMC...) ne doit perturber l'alimentation en air de l'appareil ? **RGE**
- 11. Conception du conduit de raccordement conforme ? **RGE**
- 12. Distance du débouché vis-à-vis du faitage conforme ? **RGE**
- 13. Aux vues des caractéristiques techniques de l'appareil et du dimensionnement de l'installation de fumisterie, l'installation d'un modérateur de tirage est-elle souhaitée ?
- 14. Existence d'une note de calcul permettant de valider le dimensionnement de l'installation de fumisterie ? **RGE**

N°	COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER

✓ ✗ ○

- 15. Si abandon d'un système de stockage (fioul) : enlèvement ou neutralisation de la cuve ?
- 16. Le local où est installé poêle est conforme à la notice fabricant ? **RGE**
- 17. Les dégagements autour du poêle ainsi que son support sont conformes à la notice du fabricant (attention aux matériaux combustibles environnants) ? **RGE**

... suite page suivante

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 3  TRAVAUX

✓ ✕ ○

Installation du poêle

18. La prise d'air doit être dégagée, être placée face aux vents dominants, protégée par une grille facilement démontable, son maillage doit être supérieur à 3 mm ? **RGE**
19. La distance de sécurité entre l'appareil et les matériaux combustibles est conforme ? **RGE**
20. La distance de sécurité entre le conduit de raccordement et les matériaux combustibles est conforme ? **RGE**
21. La distance de sécurité entre le conduit de fumée (paroi extérieure) et les matériaux combustibles est conforme ? **RGE**
22. Le conduit de raccordement ne comporte pas de dispositif d'obturation sauf si la notice de l'appareil l'autorise (clé de tirage, etc.) ?
23. Si poêle raccordé par l'arrière : présence d'un Té + tampon au niveau du conduit de raccordement ? **RGE**
24. Si poêle raccordé par le haut : présence d'un Té+ tampon sauf dans le cas où la récupération des suies peut se faire depuis l'appareil ou la boîte à suies ? **RGE**
25. Dans le cas où le dimensionnement admet un fonctionnement en condition humide : mettre en place un dispositif de récupération de condensats avec évacuation ?
26. Présence d'un interrupteur différentiel en amont des circuits avec la section adaptée ?
27. Tension d'alimentation conforme à la plaque signalétique de l'appareil ?
28. Partie sous tension inaccessible et protection contre les contacts directs bien en place ?
29. Présence d'une liaison équipotentielle ?

Mise en oeuvre de la fumisterie

30. Le conduit de raccordement est rigide, démontable et ne comporte pas de jeu ?
31. L'emboîtement des éléments de conduits est effectué selon les préconisations du fabricant ? **RGE**
32. La somme totale des angles des coudes présents sur le conduit de raccordement n'excède pas 180° ? **RGE**
33. Absence d'étranglement ?
34. La partie horizontale du conduit de raccordement possède une pente ascendante vers le conduit de fumée (minimum 3%) ? **RGE**
35. La longueur de la projection horizontale du conduit de raccordement n'excède pas 3 m ? **RGE**
36. En présence d'un modérateur de tirage, celui-ci est situé dans le même pièce que l'appareil et est en bon état ? **RGE**
37. Dans le cas d'une variation de section avec le conduit de fumée, celle-ci se fait au niveau du départ du conduit de fumée et de manière progressive (jonction avec angle maximal de 45°) ?
38. Le conduit de fumées est accessible et ramonable sans déplacer l'appareil ? **RGE**
39. Le conduit de fumée détient une allure verticale et ne possède pas plus de 2 dévoiements ? **RGE**
40. L'emboîtement des éléments de conduits est effectué selon les préconisations du fabricant ? **RGE**
41. La ou les traversées de plancher sont réalisées de manière conforme ? **RGE**

... suite page suivante

42. Si passage d'un conduit métallique en volume habitable : il est coffré (en matériau incombustible si la distance de sécurité n'est pas assurée, ou non inflammable sinon) afin d'éviter tout déboitement accidentel et ventilé ? **RGE**
43. Si conduit de fumée avec départ au plafond : le pied du conduit de fumée débouche dans l'intégralité de sa section extérieure dans le local où se trouve l'appareil ? **RGE**
44. En fonctionnement normal, la température superficielle externe du conduit de fumée seul n'excède pas :
 - 50 °C dans les parties habitables ou occupées
 - 80 °C dans les parties non habitables ou non occupées. **RGE**
45. L'espace entre l'élément terminal (chapeau pare-pluie,dalle,etc.) et l'extrémité du conduit ou du tubage est suffisant ?

Dans le cas d'une réhabilitation par tubage

46. La mise en oeuvre du tubage est conforme ?
47. Le tubage comporte une aération de l'espace annulaire (5 cm² en haut et 20 cm² en bas) ? **RGE**
48. En présence d'un procédé d'isolation supplémentaire (billes isolantes,etc.), la mise en œuvre est réalisée selon l'avis technique du procédé d'isolation ?

N°	COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	

ETAPE 4  **MISE AU POINT / MISE EN SERVICE**

49. Réalisation d'un test d'étanchéité du conduit de fumée avant raccordement d'un nouveau système de combustion ?
50. Après la mise en route de l'appareil et la montée en température : Vérifier le tirage du conduit, notamment l'absence de refoulement ?
51. Calibrage du système d'alimentation en combustible et Réglages au niveau de l'amenée du combustible dans le pôt brûleur ?
52. Réglages au niveau de l'extracteur de fumées effectués ?
53. Réglages et paramétrages de la régulation de l'appareil si présente ?
54. Présence d'une plaque signalétique sur le conduit de fumée avec désignations en adéquation avec l'appareil installé ? **RGE**
55. Vérifications du bon fonctionnement du modérateur de tirage et réglages si nécessaire ?

[... suite page suivante](#)

N°	COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

ETAPE 5 RÉCEPTION

- | | |
|--|--|
| | ✓ × ○ |
| 56. La documentation technique du système installé est remise en langue française ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 57. Présence en amont des circuits d'un interrupteur différentiel 30mA pour protéger l'installation ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 58. Remise d'un rapport de mise en service ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 59. Les consignes d'usage doivent être communiquées au client ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| <ul style="list-style-type: none"> - une démonstration de l'allumage et du fonctionnement de l'appareil est réalisée - la nécessité d'utiliser le combustible approprié est explicitée <ul style="list-style-type: none"> > granulés avec certification «bois haute performance» NF ou DIN+ ou EN+; > compact > qui ne s'effrite pas > qui ne possède pas d'excès de poussières dans la tremie ou les sacs - la nécessité d'une amenée d'air et de son entretien est expliquée (il ne faut pas y apporter des modifications et s'assurer que la grille est bien dégagée - un éventuel changement de son système de ventilation peut entraîner une modification de l'installation. | |
| 60. Une explication du fonctionnement de l'installation est donnée au client ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 61. Les consignes d'entretien et de maintenance sont communiquées au client ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |

N°	COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Accéder gratuitement à l'ensemble des ressources et outils PROFEEL sur www.proreno.fr

